

Image not found or type unknown



Déplacement de la parabole

Par **pierini macha**, le **02/03/2017** à **12:24**

Bonjour, je vais signer un bail locatif prochainement. Le propriétaire souhaite déplacer la parabole car elle est accrochée juste au-dessus de la terrasse. En effet, ce n'est pas très joli. Il souhaite la monter sur le toit (maison de 2 étages). L'agence me demande de payer les frais liés à ce déplacement. Est-ce normal? Merci de votre réponse. Cordialement. macha